



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4100153 - Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	7

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4100153	1.3 Appellation du site Pelouses et vallons forestiers de Chauvencourt
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 31/01/2004	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Lorraine	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.lorraine.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 27/05/2009

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776820

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,47028°

Latitude : 48,88944°

2.2 Superficie totale

289 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
41	Lorraine

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
55	Meuse	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
55111	CHAUVONCOURT
55263	KOEUR-LA-GRANDE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		0,63 (0,22 %)		G	A	C	A	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	X	7,1 (2,46 %)		G	B	C	B	B
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	0,03 (0,01 %)		G	D			
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		8,67 (3 %)		M	B	C	B	B
9150 <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>		187,85 (65 %)		M	A	C	B	B
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		37,57 (13 %)		M	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		Lullula arborea			i	P			X		X	
I		Libelloides longicornis			i	P						X
P		Aster amellus	250	500	i	P						X
P		Coronilla minima	25	25	i	P						X
P		Fumana procumbens	200	250	area				X			X
P		Leontodon hyoseroides			i	P						X
P		Thlaspi montanum			i	P						X
P		Iberis linifolia subsp. violetii	100	1000	i	P			X			
P		Galium fleurotii var. bretonii	500	500	i	P						X
R		Lacerta agilis			i	P	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	8 %
N15 : Autres terres arables	5 %
N16 : Forêts caducifoliées	74 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

Autres caractéristiques du site

Pour une superficie du site relativement importante (289 ha), les pelouses et les faciès embuissonnés associés représentent moins de 5 % de la totalité. Sur la côte Champagne, un cortège riche d'une quinzaine d'espèces d'orchidées est présent si bien que l'habitat 6210 est à classer en habitat prioritaire. Il s'agit d'un coteau sec exposé sud/sud-est sur calcaire rauracien avec une pente moyenne assez accentuée, de l'ordre de 40 % et un joli panorama sur la vallée de la Meuse en contrebas.

Le site abrite à la fois des milieux forestiers et des milieux ouverts de type pelouse parsemée de genévriers. L'association végétale qui prédomine est la pelouse xéro-thermophile à Sesslerie bleuâtre et Genêt poilu, peu représentée en Lorraine et limitée aux côtes de Meuse sur les calcaires les plus friables. Des plages plus ouvertes d'éboulis fixés apportent une certaine originalité au site d'autant que celles-ci accueillent l'Iberis de Viollet. Les habitats forestiers relèvent de la série de la Hêtraie-chênaie calcicole pour une très grande partie.

La tempête de 1999 (Lothar) a dévasté le versant nord de la forêt de Chauvencourt.

Vulnérabilité : L'embroussaillage des pelouses constitue le principal problème.
 La tempête de 1999 (Lothar) a dévasté le versant nord de la forêt de Chauvencourt.

4.2 Qualité et importance

La protection de la côte Champagne en 1990 a permis de stabiliser les milieux pelousaires et associés (éboulis, ourlets, buissons xérophiles du Berberidion en mosaïque) autour de 25-30 % de la totalité de la superficie du périmètre protégé par le CEN Lorraine.

Si la proportion de ces milieux sur la côte Champagne semble faible malgré tout, il faut noter que la surface de ces milieux à l'échelle de l'ensemble du site Natura 2000 n'a cessé de diminuer avec près de la moitié des surfaces disparues soit par ; retournement et mises en culture, plantation de truffière, dynamique spontanée des lisières et des clairières des pelouses non gérées vers la forêt. Ces facteurs sont prégnants sur la côte de Bislée et au pied de la côte Champagne si bien qu'en dehors du périmètre protégé, il n'existe plus d'unités de pelouses fonctionnelles.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03.03	Abandon / Absence de fauche		I



H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	E03.01	Dépôts de déchets ménagers / liés aux installations récréatives		I
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	31 %
Propriété d'une association, groupement ou société	2 %
Domaine communal	66 %

4.5 Documentation

Document d'objectifs en cours de rédaction (à finaliser pour le 1er trimestre 2004)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	12 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	72 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
15	Pelouses de Chauvencourt (29 ha SIG)	-	12%
22	Forêt communale de Chauvencourt	-	72%

Désignés au niveau international :



Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire des Sites Lorraine sur 22 ha cadastrés.

Adresse : 3 rue Robert Schuman 57400 SARREBOURG

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom :
Lien :
http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/588_FR4100153_Chauvoncourt_docob_2003.pdf
Nom :
Lien :
[http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/588_FR4100153_Chauvoncourt_docob_2003\(annexes\).pdf](http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/PRODBIOTOP/588_FR4100153_Chauvoncourt_docob_2003(annexes).pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Les actions déjà engagées sur le site :

- Une partie de cet ensemble, la Côte Champagne située sur la Commune de Chauvoncourt, bénéficie d'une gestion conservatoire sur une superficie de 22 ha cadastrés grâce à : (1) un bail emphytéotique (depuis 1990 renouvelé en 2008 pour 18 ans) entre la commune de Chauvoncourt, propriétaire, et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine pour 18 ha comportant les habitats prioritaires d'éboulis mobiles et de pelouses ; (2) l'acquisition par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine de 5 ha de parcelles privées adjacentes.

Les orientations envisageables pour la gestion future :

La conservation de la valeur patrimoniale du site nécessite des travaux d'entretien (fauche, entretien des lisières) et de restauration dans les secteurs les plus envahis par les arbustes (débroussaillage, abattage) mais aussi de prévention des menaces (mise en culture, plantations, sports motorisés, décharges).



Afin de rendre ces opérations possibles, des relations contractuelles avec les propriétaires privés hors site protégé pourraient être mises en place comme cela est déjà le cas avec les trufficulteurs.

Une proposition d'extension sur l'ancien champ de tir, adjacent au site Natura 2000 et abritant des habitats de pelouses calcaires pour plus de 30 ha, avait été validé par le COPIL et inscrit dans le DOCOB. Des mesures agri-environnementales ont également été proposées y compris sur cette extension gérée par des agriculteurs volontaires mais seuls quelques mesures au sein de la zone Natura 2000 ont été finalement éligibles.

Les relations partenariales doivent être encore développées entre les collectivités locales, l'Office National des Forêts et le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine afin de coordonner les interventions des uns et des autres.

Il importe de pouvoir disposer de financements adaptés aux besoins de gestion écologique de ce site Natura 2000 afin de garantir le maintien en bon état de conservation des habitats et des espèces communautaires. L'outil contrat Natura 2000 doit être garanti sur le long terme.